



Les élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux à la rentrée scolaire 2020

A la rentrée scolaire 2020, 303 718 élèves sont scolarisés dans les 2 712 écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux, soit un effectif en baisse de 1,5 % sur un an (-4 511 élèves). Le recul est plus faible que dans les académies de Poitiers (-2,4 %) et de Limoges (-2,5 %) et un peu plus fort que France entière (-1,3 %). Les écoliers se répartissent entre 107 160 élèves en préélémentaire, 194 057 en élémentaire et 2 501 dans les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS-Ecole).

En lien avec la démographie, l'effectif des écoliers scolarisés en préélémentaire diminue le plus fortement sur un an (-3,0 %).

Sur un an, les effectifs de l'académie de Bordeaux baissent de façon comparable dans le public et dans le privé sous contrat mais augmentent dans le privé hors contrat.

Le nombre moyen d'élèves par classe en éducation prioritaire diminue ainsi que dans les écoles en milieu rural et urbain.

Les effectifs diminuent dans l'ensemble des départements: de 1,2 % en Gironde à 1,9 % dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne.

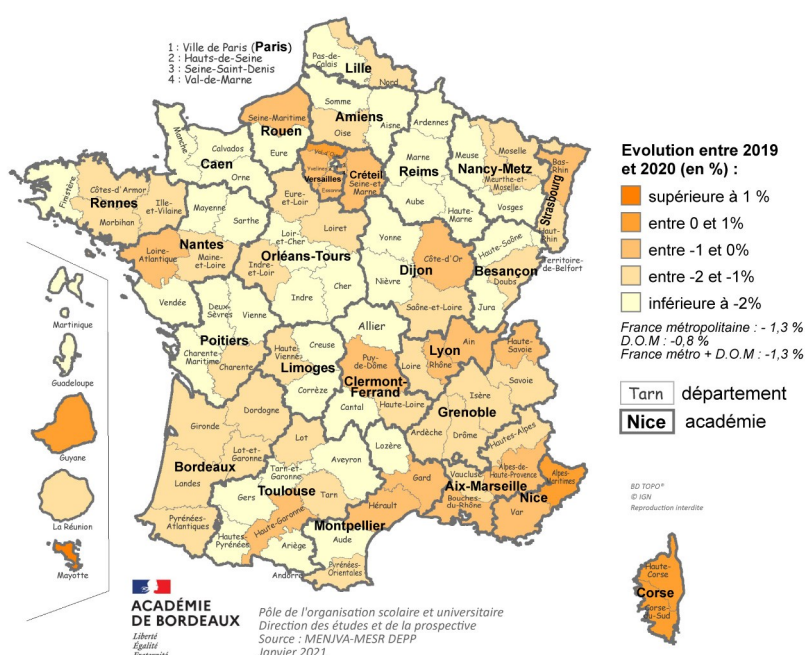
A la rentrée scolaire 2020, 303 718 élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux (y compris hors contrat), soit 4 511 élèves de moins sur un an (-1,5 %). Avec respectivement 151 956 élèves et 56 232 élèves les académies de Poitiers et Limoges scolarisent 3 706 (-2,4 %) et 1 427 (-2,5 %) élèves de moins sur un an. 511 906 élèves sont scolarisés en région Nouvelle-Aquitaine, soit 9 644 de moins par rapport à la rentrée précédente (-1,8 %).

Les effectifs de l'académie de Bordeaux baissent de façon comparable dans le public et dans le privé sous contrat (-1,5 %) mais augmentent dans le privé hors contrat (+3,6 %).

Au niveau national, la baisse globale des effectifs est un peu plus faible que dans l'académie (-1,3 %). Le nombre d'écoliers diminue dans toutes les académies à l'exception de Mayotte et de la Guyane. On observe les plus fortes baisses dans les académies de Martinique, Guadeloupe, Reims, Limoges, Paris, Caen et Poitiers.

La majorité des écoliers de l'académie de Bordeaux sont scolarisés dans le public (88,0 %), 11,4 % dans les écoles privées sous contrat et 0,6 % dans les écoles privées hors contrat. Au niveau national, la part du public est un peu plus faible (86,0 %) et celle du privé sous contrat un peu plus élevée (13,2 %).

Evolution des effectifs dans les écoles publiques et privées par département entre les rentrées scolaires 2019 et 2020



Une baisse de 3 351 élèves en préélémentaire

Evolution des effectifs d'élèves par secteur et niveau d'enseignement entre les rentrées scolaires 2019 et 2020

		Public			Privé			Dont privé sous contrat*			Total		
		Effectif 2020	Variation 2020/2019		Effectif 2020	Variation 2020/2019		Effectif 2020	Variation 2020/2019		Effectif 2020	Variation 2020/2019	
			Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%
Académie de Bordeaux	Prélémentaire	94 839	-2 895	-3,0	12 321	-456	-3,6	11 388	-494	-4,2	107 160	-3 351	-3,0
	Elémentaire	170 091	-1304	-0,8	23 966	-5	0,0	23 094	-30	-0,1	194 057	-1 309	-0,7
	ULIS	2 278	154	7,3	223	-5	-2,2	223	-5	-2,2	2 501	149	6,3
	Total	267 208	-4045	-1,5	36 510	-466	-1,3	34 705	-529	-1,5	303 718	-4 511	-1,5
France métro. et DOM (y c Mayotte)	Prélémentaire	2 083 648	-58 207	-2,7	313 258	-8 327	-2,6	291 332	-8 633	-2,9	2 396 906	-66 534	-2,7
	Elémentaire	3 558 498	-16 967	-0,5	608 452	-5 526	-0,9	579 462	-5 920	-1,0	4 166 950	-22 493	-0,5
	ULIS	49 575	2 014	4,2	3 431	107	3,2	3 332	95	2,9	53 006	2 121	4,2
	Total	5 691 721	-73 160	-1,3	925 141	-13 746	-1,5	874 126	-14 458	-1,6	6 616 862	-86 906	-1,3

* dont 169 dans des divisions hors contrat d'écoles sous contrat de l'académie de Bordeaux à la rentrée scolaire 2020 et 182 à la rentrée scolaire 2019

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2019 et 2020 - Public et privé y compris hors contrat

A la rentrée 2020, 107 160 écoliers sont scolarisés en préélémentaire (35,3 %), 194 057 en élémentaire (63,9 %) et 2 501 en ULIS (0,8 %).

Les effectifs diminuent sensiblement sur un an en préélémentaire (-3,0 %) tandis qu'ils baissent modérément en élémentaire (-0,7 %). Le recul particulièrement marqué pour les 2,ans, 3 ans et 5 ans est en grande partie dû à la démographie avec notamment une forte baisse de la génération 2017 entrant à l'école à 3 ans.

2 196 enfants de 2 ans sont scolarisés dans l'ensemble des écoles publiques et privées, soit 6,5 % de la population des 2 ans. Ce taux est en baisse tant au niveau national que pour l'académie de Bordeaux.

Le nombre global d'élèves en préélémentaire diminue moins dans le public que dans le privé (-3,6 % contre -3,0 %). Seuls, les effectifs des 2 ans s'infléchissent plus dans le public et ceux des 4 ans diminuent dans le public tandis qu'ils se stabilisent dans le privé.

A partir de la rentrée 2019, l'âge du début de l'instruction obligatoire a été abaissé de 6 ans à 3 ans. A la rentrée 2020, le taux de scolarisation des enfants de 5 ans avoisine les 100,0 %. Celui des 3 à 4 ans s'établit à 98,0 %, en recul de 1,1 point sur un an. Dans le contexte de crise sanitaire, le choix des familles de recourir à l'instruction à domicile peut expliquer cette baisse.

Répartition des effectifs d'élèves en préélémentaire par niveau à la rentrée scolaire 2020

		2 ans		3 ans		4 ans		5 ans et plus		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2020-2021	Public	1 630	1,7	29 522	31,1	31 098	32,8	32 589	33,6	94 839	100,0
	Privé	566	4,6	3 648	29,6	3 993	32,4	4 114	33,4	12 321	100,0
	Total	2 196	2,0	33 170	31,0	35 091	32,7	36 703	34,3	107 160	100,0
Evolution sur un an	Public	-422	-20,6	-836	-2,8	-838	-2,6	-799	-2,4	-2 895	-3,0
	Privé	-130	-18,7	-190	-5,0	3	0,1	-139	-3,3	-456	-3,6
	Total	-552	-20,1	-1 026	-3,0	-835	-2,3	-938	-2,5	-3 351	-3,0

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2019 et 2020 - Public et privé y compris hors contrat

Une baisse plus modérée en élémentaire

Répartition des effectifs d'élèves en élémentaire par niveau à la rentrée scolaire 2020

		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2020-2021	Public	33 361	19,6	33 799	19,9	34 101	20,0	33 969	20,0	34 861	20,5	170 091	100,0
	Privé	4 664	19,5	4 582	19,1	4 752	19,8	4 845	20,2	5 123	21,4	23 966	100,0
	Total	38 025	19,6	38 381	19,8	38 853	20,0	38 814	20,0	39 984	20,6	194 057	100,0
Evolution sur un an	Public	-326	-1,0	-91	-0,3	-86	-0,3	-572	-1,7	-229	-0,7	-1 304	-0,8
	Privé	195	4,4	-37	-0,8	-11	-0,2	-236	-4,6	84	1,7	-5	0,0
	Total	-131	-0,3	-128	-0,3	-97	-0,2	-808	-2,0	-145	-0,4	-1 309	-0,7

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2019 et 2020 - Public et privé y compris hors contrat

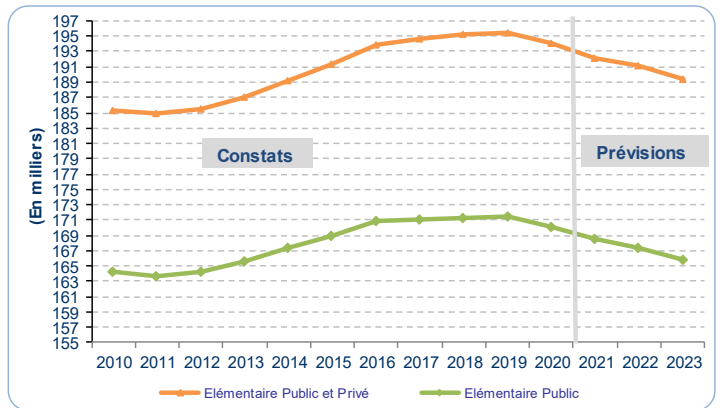
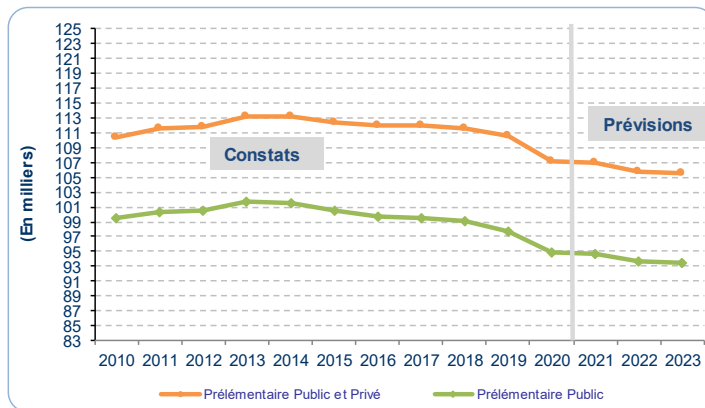
Les classes du CP au CM2 comptent 194 057 élèves, soit 1 309 élèves de moins qu'à la rentrée précédente (-0,7 %). La baisse est commune à tous les niveaux mais plus importante en CM1 (-2,0 %).

Sur l'ensemble des niveaux, les effectifs du public baissent tandis que ceux du privé sont stables. La baisse sensible des effectifs de CM1 dans le privé est compensée par la

hausse des CP (+4,4 %) et dans une moindre mesure des CM2 (+1,7 %).

A partir de 2021, la baisse des effectifs devrait se poursuivre sur l'ensemble du 1er degré. Elle sera de moindre ampleur en préélémentaire et se renforcera en élémentaire.

Evolution des effectifs d'élèves dans les écoles publiques et privées de l'académie de Bordeaux entre 2010 et 2021



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2010 à 2020 et prévisions pour les rentrées scolaires 2021 à 2023

■ 57 % des écoles en milieu urbain

L'académie de Bordeaux compte 2 712 écoles à la rentrée scolaire 2020 dont 2 439 (89,9 %) de statut public, 8,0 % de statut privé sous contrat et 2,0 % de statut privé hors contrat. 76,5 % des écoles sont des écoles élémentaires ou primaires, accueillant des élèves du CP au CM2 et parfois également des élèves de niveau maternelle. Moins d'un quart (23,5 %) sont des écoles maternelles, scolarisant des élèves de la très petite à la grande section.

Les écoles implantées en milieu urbain (56,6 %) scolarisent plus des trois-quarts des élèves (75,8 %).

Près de six communes rurales sur dix possèdent au moins une école publique ou privée. Cette part est relativement plus forte dans les Landes (73,7 %) et en Gironde (67,1 %) et plus faible en Dordogne (42,6 %). Plus d'un tiers des écoles publiques de l'académie (34,5 %) fonctionnent en regroupements pédagogiques intercommunaux : 32,1 % sont en RPI dispersé et 2,4 % en RPI concentré. Les proportions d'écoles publiques en RPI sont les plus fortes en Dordogne (56,5 %), dans les Landes (49,6 %) et en Lot-et-Garonne (38,1 %). En Gironde, seulement 18,8 % des écoles publiques sont en RPI et 34,3 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

La moitié des écoles publiques et privées scolarisent moins de 89 élèves. Cette taille médiane varie de 46 à 129 entre écoles en milieu rural et urbain et de 89 à 116 entre secteur public et privé sous contrat.

■ Baisse du nombre moyen d'élèves par classe

Le nombre moyen d'élèves par classe (hors ULIS) des écoles publiques et privées sous contrat de l'académie est de 22,5, en baisse de 0,5 sur un an. Il est plus faible dans le public (22,3) que dans le privé sous contrat (23,8). En France, la taille moyenne des classes est de 22,5 pour l'ensemble du public et du privé sous contrat. Elle se situe au-dessous de celle de l'académie pour le public (22,0) et au-dessus pour le privé (24,7).

60,4 % des élèves (hors ULIS) sont scolarisés dans une classe multiniveaux. Cette part est plus forte dans le public que dans le privé sous contrat (60,4 % contre 48,9 %) et en zone rurale qu'urbaine (80,0 % contre 52,4 %).

■ Des effectifs par classe en baisse, en particulier en éducation prioritaire et en milieu rural

La taille moyenne des classes diminue depuis 2017, année de la mise en place de la politique de dédoublement des classes au niveau CP en éducation prioritaire. Cette politique s'est élargie progressivement au niveau du CE1, et plus récemment au niveau des grandes sections.

En 2017, la taille moyenne des classes était de 21,7 en éducation prioritaire et de 23,9 dans les écoles publiques hors éducation prioritaire. Elle se situe désormais à 17,9 en éducation prioritaire et à 23,1 hors éducation prioritaire.

En milieu rural également, la taille moyenne des classes a baissé globalement de 1 point entre 2017 et 2020. Cette baisse intervient à tous les niveaux : du préélémentaire jusqu'au CM2.

Elle a été générale dans tous les départements, variant de 2,2 points dans les Landes jusqu'à 5,5 points dans les Pyrénées Atlantiques en éducation prioritaire et de 0,4 point dans les Pyrénées Atlantiques jusqu'à 1,5 point pour les écoles rurales de la Gironde.

Evolution du nombre d'élèves par classe (hors ULIS), par niveau et par département dans les écoles publiques de l'académie de Bordeaux

	Education prioritaire			Hors éducation prioritaire			Rural		
	2017	2019	2020	2017	2019	2020	2017	2019	2020
Prél.	22,1	21,3	20,1	24,3	24,0	23,2	22,7	22,4	21,6
CP	18,2	12,8	12,7	22,4	22,0	21,6	20,9	20,0	19,7
CE1	21,4	13,2	13,1	23,2	22,9	22,4	21,6	20,5	20,1
CE2	22,4	21,1	20,3	24,0	23,7	23,4	22,2	22,0	21,4
CM1	22,9	21,8	21,4	24,3	24,3	23,8	22,7	22,5	22,1
CM2	23,1	22,2	21,5	24,7	24,5	24,2	23,0	22,8	22,3
Total	21,7	18,5	17,9	23,9	23,7	23,1	22,3	21,8	21,3
Dordogne	22,1	18,1	17,6	22,6	22,3	21,7	21,8	21,2	20,7
Gironde	21,6	18,5	18,0	25,2	24,8	24,2	22,8	22,0	21,3
Landes	21,0	19,2	18,8	23,5	23,3	23,0	22,8	22,7	22,2
Lot-et-Garonne	21,5	18,8	18,1	23,0	22,7	22,0	22,3	22,0	21,4
Pyrénées-Atlantiques	22,1	17,4	16,6	22,4	22,4	21,9	21,1	21,0	20,7
Total	21,7	18,5	17,9	23,9	23,7	23,1	22,3	21,8	21,3

Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE aux rentrées 2017, 2019 et 2020

Evolution des effectifs du 1er degré par département, niveau et secteur dans l'académie de Bordeaux entre les rentrées scolaires 2019 et 2020

		Public			Privé sous contrat			Privé hors contrat			Total		
		Effectif 2020	Ecart 2020/2019		Effectif 2020	Ecart 2020/2019		Effectif 2020	Ecart 2020/2019		Effectif 2020	Ecart 2020/2019	
			En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
Dordogne	Prélémentaire	9 899	-461	-4,5	616	-45	-6,8	78	4	5,4	10 593	-502	-4,5
	Élémentaire	18 324	-109	-0,6	1 252	-14	-1,1	92	-2	-2,1	19 668	-125	-0,6
	ULIS	314	25	8,7	21	-3	-12,5	-	-	-	335	22	7,0
	Total	28 537	-545	-1,9	1 889	-62	-3,2	170	2	1,2	30 596	-605	-1,9
Gironde	Prélémentaire	49 677	-1 150	-2,3	4 182	-83	-1,9	566	52	10,1	54 425	-1 181	-2,1
	Élémentaire	86 852	-622	-0,7	9 141	-81	-0,9	414	28	7,3	96 407	-675	-0,7
	ULIS	1 106	86	8,4	116	1	0,9	-	-	-	1 222	87	7,7
	Total	137 635	-1 686	-1,2	13 439	-163	-1,2	980	80	8,9	152 054	-1 769	-1,2
Landes	Prélémentaire	11 050	-298	-2,6	823	-31	-3,6	82	9	12,3	11 955	-320	-2,6
	Élémentaire	20 924	-188	-0,9	1 752	-25	-1,4	72	22	44,0	22 748	-191	-0,8
	ULIS	321	6	1,9	21	-3	-12,5	-	-	-	342	3	0,9
	Total	32 295	-480	-1,5	2 596	-59	-2,2	154	31	25,2	35 045	-508	-1,4
Lot-et-Garonne	Prélémentaire	8 820	-475	-5,1	980	-53	-5,1	50	5	11,1	9 850	-523	-5,0
	Élémentaire	16 336	-22	-0,1	1 925	11	0,6	42	0	0,0	18 303	-11	-0,1
	ULIS	190	45	31,0	22	-2	-8,3	-	-	-	212	43	25,4
	Total	25 346	-452	-1,8	2 927	-44	-1,5	92	5	5,7	28 365	-491	-1,7
Pyrénées-Atlantiques	Prélémentaire	15 393	-511	-3,2	4 787	-282	-5,6	157	-32	-16,9	20 337	-825	-3,9
	Élémentaire	27 655	-363	-1,3	9 024	79	0,9	252	-23	-8,4	36 931	-307	-0,8
	ULIS	347	-8	-2,3	43	2	4,9	-	-	-	390	-6	-1,5
	Total	43 395	-882	-2,0	13 854	-201	-1,4	409	-55	-11,9	57 658	-1 138	-1,9
Académie de Bordeaux	Prélémentaire	94 839	-2 895	-3,0	11 388	-494	-4,2	933	38	4,2	107 160	-3 351	-3,0
	Élémentaire	170 091	-1 304	-0,8	23 094	-30	-0,1	872	25	3,0	194 057	-1 309	-0,7
	ULIS	2 278	154	7,3	223	-5	-2,2	-	-	-	2 501	149	6,3
	Total	267 208	-4 045	-1,5	34 705	-529	-1,5	1 805	63	3,6	303 718	-4 511	-1,5

Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2019 et 2020

Des effectifs en baisse dans tous les départements

La Gironde scolarise la moitié des écoliers de l'académie, les Pyrénées-Atlantiques (19,0 %), les Landes (11,5 %), la Dordogne (10,1 %) et le Lot-et-Garonne (9,3 %).

Sur un an, la baisse des effectifs dans l'ensemble des écoles publiques et privées est commune aux cinq départements. Elle s'échelonne de 1,2 % en Gironde à 1,9 % dans les Pyrénées-Atlantiques et en Dordogne.

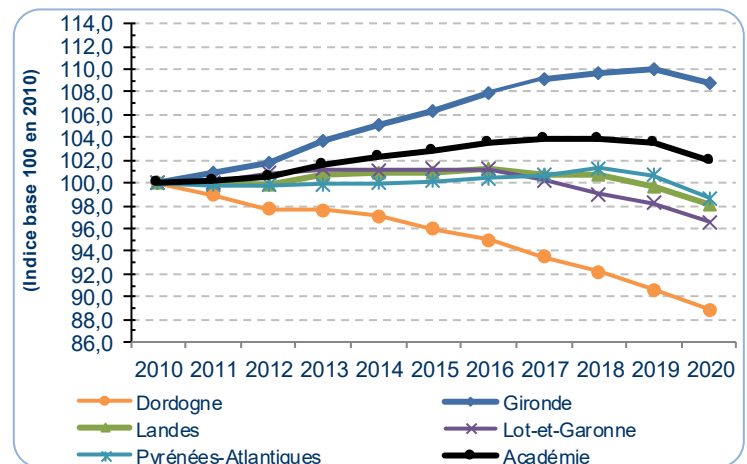
Dans le privé sous contrat, les cinq départements perdent des effectifs avec une baisse relative plus marquée que dans le public en Dordogne (-3,2 %) et dans les Landes (-2,2 %) et à l'inverse un peu plus faible en Gironde (-1,2 %) et Pyrénées-Atlantiques (-1,4 %).

Sur les dix dernières années, les effectifs ont sensiblement progressé en Gironde (8,7 %). Après une légère hausse de 2010 à 2018 dans les Landes, ils reculent légèrement depuis deux ans ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques. En Lot-et-Garonne et surtout en Dordogne ils diminuent sensiblement sur ces dix dernières années (-3,5 % en Lot-et-Garonne et -11,2 % en Dordogne).

Des taux de redoublement quasi-stables

Comme à la rentrée 2019, les évolutions des taux de redoublement au niveau de l'académie sont minimales. Ils s'écartent peu des niveaux constatés sur l'ensemble des académies françaises sauf en CP (-0,8 point) et en CE1 (-0,4 point).

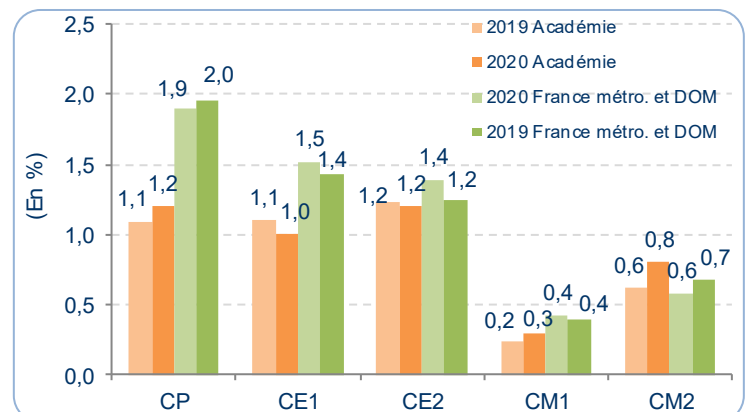
Evolution des effectifs d'élèves dans 1er degré public et privé par département entre les rentrées 2010 et 2020



Source : Rectorat/DEP Enquête dans les écoles aux rentrées scolaires 2010 à 2020

Note de lecture : en dix ans, le nombre d'écoliers s'est accru de 8,7 % en Gironde tandis qu'il a baissé de 11,2 % en Dordogne

Evolution des taux de redoublement dans les écoles publiques



Source : Rectorat/DEP Remontées DIAPRE au 15 octobre 2019 et au 15 octobre 2020

➔ Dédoulement des classes en éducation prioritaire

Afin que les élèves les plus fragiles bénéficient d'un encadrement plus important dans les premières années d'apprentissage et d'approches pédagogiques spécifiques, le dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire (Rep) et réseau d'éducation prioritaire renforcé (Rep+) a été initié à la rentrée 2017 et s'est élargi sur les dernières rentrées. Là où le dédoublement n'a pas été possible pour cause de locaux, l'intervention de deux enseignants a été prévue.

➔ Réforme des cycles depuis septembre 2016

Les cycles regroupent plusieurs niveaux de classes. Leur nombre et leur durée sont revus conformément à la loi de refondation de l'école, afin de permettre une plus grande progressivité des apprentissages et une meilleure liaison entre l'école et le collège.

Cycle 1 : cycle d'apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections de maternelle)

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2)

Cycle 3 : cycle de consolidation (CM1, CM2 et sixième)

Cycle 4 : cycle des approfondissements (cinquième, quatrième et troisième)

➔ Scolarisation en ULIS - Ecole

A compter du 1er septembre 2015, qu'ils soient situés dans une école, un collège ou un lycée, les dispositifs de scolarisation des établissements scolaires destinés aux élèves en situation de handicap sont dénommés unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). L'appellation « classe pour inclusion scolaire » (Clis) est donc remplacée par « unité localisée pour l'inclusion scolaire - école » (Ulis école).

Les unités localisées d'inclusion scolaire sont implantées dans des écoles élémentaires et exceptionnellement dans des écoles maternelles. Elles accueillent des enfants présentant un handicap mental, auditif, visuel ou moteur qui reçoivent un enseignement adapté et partagent certaines activités avec les autres écoliers. Ces dispositifs, largement ouverts sur les autres classes de l'établissement pour des activités partagées avec les autres élèves, répondent aux besoins des élèves qui ne peuvent pas être scolarisés individuellement, à temps plein, dans des classes ordinaires. Les élèves y reçoivent un enseignement adapté délivré par des enseignants spécialisés, dans le cadre de petits groupes avec des effectifs limités. Dans l'académie, à la rentrée 2020, 237 ULIS scolarisent 2 501 élèves, soit plus des deux tiers des élèves en situation de handicap.

➔ Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI)

Les regroupements pédagogiques intercommunaux sont des arrangements pédagogiques consentis entre communes en zones rurales. Ils sont dits dispersés quand l'enseignement pédagogique est dispersé dans plusieurs sites et concentrés quand tous les niveaux sont assurés dans un seul site.

➔ Source de données

■ Remontées des données d'effectifs d'élèves par niveau et écoles publiques et privées sous contrat et hors contrat à la rentrée scolaire par les directions des services départementaux de l'éducation nationale.

■ DIAPRE : Données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 15 octobre 2020. Ces remontées sont issues de la Base Elèves du 1^{er} degré (ONDE). Les taux de redoublement et de retard dans le 1^{er} degré public ont été calculés à partir de DIAPRE. Le taux de redoublement en 2020 est le pourcentage d'élèves inscrits en 2019 dans un niveau et qui restent scolarisés sur ce niveau en 2020. Le taux de retard à l'entrée est la proportion d'élèves (hors redoublants) ayant au moins un an de retard par rapport à l'âge théorique dans le niveau. Cet âge est par exemple celui d'un élève rentré à 6 ans en CP.

➔ Pour en savoir plus :

■ <http://www.ac-bordeaux.fr/statistiques>

■ www.education.gouv.fr/statistiques

« Les élèves du 1^{er} degré à la rentrée 2020 dans les écoles publiques et privées » - Note d'information N°20.36 Novembre 2020, DEPP Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports

« Taille des classes du 1er degré : dans le secteur public, la baisse s'observe au-delà des classes dédoublées » - Note d'information N°19.47 Novembre 2019, DEPP Ministère Education nationale

Dominique MORIZUR